

# Cursus de formation

## Formation initiale

### Formation commune de base (FCB) - 14 h

Dirigeant / Animateur / Accompagnant Sportif

Connaissance FFRS, sécurité, Sport Senior Santé®, cursus de formation

5 séances de participation à l'animation  
(mises en situation) en club

10 h de participation à l'animation  
(mises en situation) en club

### Module 1 (M1)\*

25 h

Techniques d'animation des APS

### Formation accompagnant sportif\* - 25 h

Techniques d'animation des activités  
de proximité

OBTENTION DU BREVET \*\*\*  
ACCOMPAGNANT SPORTIF

Animateur stagiaire

20 h de mises en situation en club

### INSTRUCTEUR FÉDÉRAL

105 h

3 stages (35 h) de formation :  
appropriation des contenus  
de formation, méthodes  
pédagogiques,  
rôle de l'instructeur  
+ participation à l'encadrement  
de stages FCB, M1, M2

### Module 2 (M2) - 14 à 50 h \*\*

Approfondissement des techniques  
d'animation spécifiques à l'activité

OBTENTION DU BREVET \*\*\*  
ANIMATEUR FÉDÉRAL

\* Sous réserve d'avoir les prérequis techniques

\*\* Selon les disciplines

\*\*\* Sous réserve d'avoir le PSC1 en cours  
de validité

## Formation continue

### Animateur – Accompagnant sportif

De 7 h à 21 h

Rappels sécuritaires / Perfectionnement technique / Développement des compétences

De nouvelles formules de formation sont désormais possibles :

- FCB parcours à distance (FOAD)

- FIA (Formation Initiale des Animateurs)

Veuillez vous rapprocher de votre référent formation pour obtenir plus d'informations.